



Dimanches avant Noël : le centre Beaulieu sème la pagaille

Le Journal Des Entreprises, « Edition Loire-Atlantique », le 23.11.2016

Le centre commercial Beaulieu a annoncé qu'il comptait ouvrir les deux dimanches précédant Noël, allant à l'encontre de l'accord entériné.

En colère, des syndicats menacent de ne pas signer l'accord déjà acté pour 2017.

« On ne désespère pas qu'il revienne sur sa décision et fasse preuve de sagesse », explique Franck Truong.

Le directeur départemental CFDT ne décolère pas contre le dirigeant du centre commercial Beaulieu qui a décidé d'ouvrir sa galerie marchande le 11 et 18 décembre prochain, mettant à mal l'accord signé entre les syndicats, les organisations patronales et les communes de Nantes Métropole.

Un coup de pouce au centre ville

Tous avaient en effet décidé de renouveler l'accord entériné depuis 2014, qui autorise les commerces du centre-ville, et uniquement du centre ville, à ouvrir les deux dimanches précédant Noël.

La mesure est censée donner un coup de pouce à des commerçants qui ont souffert toute l'année des manifestations à répétition.

Aucune valeur juridique

C'était sans compter sur le passage en force d'Alexandre Morisseau.

Le directeur du centre commercial Beaulieu a décidé d'ouvrir malgré tout les 120 commerces de sa galerie marchande. Et rien ne pourrait vraiment le contraindre à revenir sur sa décision puisque l'accord n'a aucune valeur juridique.

Un accord plus souple en 2017

La CFDT, l'UNSA et la CGC ont donc décidé de passer aux menaces. Ils ne signeront pas l'accord de 2017 si le centre commercial Beaulieu ne revient pas sur sa décision.

L'accord de 2017 s'annonce pourtant plus souple que les précédents puisqu'il prévoit d'autoriser l'ouverture des commerces du centre ville les deux dimanches précédant Noël, mais autorise aussi l'ouverture des centres commerciaux le dimanche 24 décembre jusqu'à 17h. □